



Paris, le 2 juillet 2010

**Allocution de Valérie Pécresse
Création d'un réseau de recherche et technologie
sur le stockage électrochimique de l'énergie**

Mesdames et messieurs,

Trop souvent, le mot « développement » a tout simplement été oublié dans l'expression « développement durable ». Pourtant, les enjeux climatiques auxquels notre monde est confronté sont justement des opportunités extraordinaires.

Opportunités scientifiques pour avancer dans notre compréhension de phénomènes physiques fondamentaux. Opportunités économiques pour développer de nouveaux produits et services plus respectueux de l'environnement. Opportunités sociales pour offrir à nos concitoyens un cadre de vie plus agréable.

Pour cela, nous avons amorcé une augmentation très forte des moyens affectés à la recherche sur l'énergie et les technologies propres : cette augmentation sera de 570 M€ d'ici 2012. Elle fait suite à l'engagement du Président de la République de consacrer un milliard d'euros pour les travaux de recherche dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Ces moyens de recherche accrus vont nous permettre de développer de nouveaux modes de production et de consommation de l'énergie. Or de telles évolutions exigent une gestion différente de l'énergie électrique, et notamment de véritables capacités de stockage, sous forme de batteries et d'accumulateurs.

Et dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, Mesdames et Messieurs, nous avons des raisons d'être fiers : la recherche française, dans le domaine des accumulateurs, a toujours été parmi les premières au monde, si ce n'est la première, quelle que soit la technologie considérée, du fait de l'existence historique de deux grandes expertises françaises, en chimie du solide et en électrochimie. Nos chercheurs ont démontré une capacité exemplaire à réaliser une recherche conduisant simultanément à des publications scientifiques du meilleur niveau, et je pense ici à des publications dans les journaux prestigieux *Science* et *Nature*, et à déposer des brevets. Je salue ici l'ensemble des laboratoires et des équipes qui concourent à cette excellence française ; comme je ne peux pas ici les nommer tous, je citerai le laboratoire de Bordeaux, que dirige Claude DELMAS, et celui implanté à Amiens, dont vous êtes un des piliers, cher Jean-Marie TARASCON.

Car vous êtes par vous-même une illustration de la qualité de la recherche française que je viens d'évoquer. Vous avez reçu une offre de recrutement extrêmement attractive de la part d'une université américaine. Et nous savons tous que, si une université américaine met les grands moyens, ce n'est pas

au hasard. Malgré cette offre, vous avez décidé de rester en France, ce dont je vous félicite et vous remercie. Cette décision est en grande partie due à l'action de ce ministère, et notamment de Ronan STEPHAN, qui a, avec vous et avec l'alliance thématique de recherche ANCRE, construit un projet dont vous serez un des fers de lance : le réseau de recherche et technologie sur le stockage électrochimique de l'énergie.

Ce réseau visera naturellement à maintenir et même à accroître l'avance de notre recherche dans les 8 principaux laboratoires académiques français du domaine. Mais il va plus loin : il a pour objectif d'accélérer l'innovation pour développer la filière française dans le secteur des batteries, notamment pour les véhicules électriques.

Il est en effet regrettable que l'excellence de notre recherche n'ait pas pu se concrétiser à ce stade sur le plan industriel. Les produits commerciaux importés, d'Asie notamment, dominent aujourd'hui le marché des accumulateurs. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, il faut donc transformer notre potentiel de recherche en véritables innovations utilisables par nos industriels.

Votre réseau s'appuiera ainsi sur deux facteurs, ou plutôt sur deux parrains prestigieux : la recherche amont, pilotée par le CNRS, et la recherche technologique, pilotée par le CEA. Grâce au concours de nos deux plus grands organismes de recherche publics, vous réaliserez, pour le domaine des batteries, une des ambitions de ce ministère depuis plusieurs années : créer un continuum entre la recherche amont et les industriels, à l'instar de ce qui a été réussi avec les réseaux « Recherche Technologique de Base » (RTB) dans le domaine des micro et nanotechnologies.

C'est bien la force de votre réseau, qui associera dès le départ tous les acteurs industriels, notamment les groupes Renault et EDF. Il sera également doté de plates-formes technologiques permettant de passer rapidement de l'idée au produit.

Au-delà de cette interaction étroite entre établissements publics et groupes privés, votre accord est pour moi exemplaire à plusieurs titres. D'abord, Amiens n'est pas un grand site universitaire par sa taille : que le cœur du réseau y soit situé est bien la preuve que l'excellence est partout. Ensuite, que ce cœur soit un laboratoire universitaire démontre que les universités sont au cœur de notre dispositif de recherche. Enfin, le rapprochement entre universités et organismes qui est au centre de ce réseau est la preuve de la refondation des relations entre universités et organismes.

C'est pour cela que l'Etat a décidé de soutenir votre initiative : dès maintenant, mon ministère apportera 15 contrats de post-doctorants, soit un engagement total de 1,5 M€. De son côté, le CNRS apportera 19 postes permanents de chercheurs et 14 ingénieurs et techniciens d'ici 2017, soit un engagement annuel de l'ordre de 2,3 M€ à terme. L'appui d'autres partenaires publics sera important pour que ce réseau développe tout son potentiel. Je pense ainsi aux collectivités locales, par exemple pour les bâtiments qui seront nécessaires pour accompagner la montée en puissance de votre laboratoire.

Bien évidemment, le réseau pourra répondre aux appels à projets du Programme d'investissements d'avenir lancé par le Gouvernement. Je pense ainsi aux Equipements d'excellence, aux Laboratoires d'excellence et surtout aux Instituts d'excellence en énergies décarbonées. La qualité des équipes, l'engagement des acteurs et le partenariat étroit entre établissements publics et industriels constituent des points forts incontestables de votre projet.